

JOURNAL RÉGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
 de la
BRETAGNE
 et des
Bretons Emigrés
ABONNEMENTS :
 FRANCE... 1 an... 3 fr. 50
 ÉTRANGER... 5 —
 Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
 FRANCE... 1 an... 6 fr.
 ÉTRANGER... 9 —
 Les Abonnements sont payables
 d'avance
 Tout changement d'adresse sera
 accompagné de 0 fr. 50 cent.
 en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : **F. Jaffrenou "Taldir"**

Rédaction et Administration
 Rue des Carmes, CARHAIX
 CORNOUAILLES
TARIF des INSERTIONS
 Ann. et Récl. à p. 01. 20 aligne
 — 3 — 0 25 —
 Chronique Locale 0 50 —
 En Échos... 0 75 —

On traite aussi à forfait. Les
 Agences Havas, 8, Place de la
 Bourse, et la Presse Nouvelle, 60
 rue de Richelieu, Paris, reçoivent
 aussi nos Annonces.

Les manuscrits ne sont pas
 rendus



"Bara, Laez, ha Librente."
 Grlou lavaret gant: An Tour d'Avvrag

A DREUZ HAG A HED

Evit piou e'ch out? a c'houlenne
 ar soudarded digant Salatin ar Fol.
 Bleaz pe Monfort?
 — « Me, eme Zalatn, n'oun na
 Bleaz na Monfort, n'avezevan
 nemet ar Werc'hez Vari.
 Ha setu-han lezet en peuc'h.
 Hirie na ia ket an troc ken aez.
 Na c'houlenne ket diganach evit
 piou e'ch.
 — « Choui, eme unan, a zo evit
 Bleaz.
 — « Choui, eme egile, a zo evit
 Monfort.

Da laret eo: Bea hoc'h, eme he-
 nez, dimeuz an tu ru, ha bea hoc'h,
 eme heman, dimeuz an tu gwenn.
 Kaer e pezo lavarout: me n'oun
 na ru na gwenn, me n'avezevan
 nemet Breiz ma mamm, na servich
 ket d'ac'h. Adalek ma c'hoantet
 difenn Breiz hepen hag e spere,
 setu c'houi laket en distanz gant
 ar mestrou, koulz ar re ru evel ar
 re gwenn.
 Me or eun dra bennag euz a zo
 lia ma mignon Taldir koulz ha me.
 Er vro-ma, daour rummad tud a
 fell d'eze bea mestri; ha nag an eil
 nag egile na c'houlent asanti gwel-
 eun den digabestr o laret d'ezan e
 wirione.

Evit beza ar ru mad gant an Aotro
 Ru pe gant an Aotro Gwenek,
 eo red lavarout bepred: Ra vezo
 graet herve ho mennoz!
 Ac'hanta bezet acur a gementa-
 ma: An Aotronez e'ch eo troet o
 spere war ar pleg-se, n'int ket de-
 lezek da gemer ar renader war
 ar Vretoned. An aotronez-se na n'euz
 ket enne eur galon a vreizad. An eil,
 koulz hag egile, zo doud a vro-
 c'hall pe gwirzet d'ez evit hon so-
 beza, evit beva diwar hon foan,
 hag evit tenner lorc'h dimeuz ar
 galloud e tioueromp d'eze da vond
 da zifenn hon gwirion da Bariz pe
 lec'h all.
 Difennet mad eo hon gwirion, me
 lavar d'eo'ch!
 Daoust pegoulz eo bet difennet
 droeulz Breiz gant an ermeziaded
 e'ch euz karget d'o difenn!
 Ar re ru, zo bepred a tu gant ar
 Waskerien, n'euz forz en petere dar-
 vout. Ar re gwenn na sonjont di-
 fenn nemet ar rouloez hag an Iliz.
 Pa zav ar re-ma o mouez, e fell d'ar

re-all lakaat Breiz hag an Iliz en
 hevelep sac'h. Koulz koude, en gwir-
 rione Breiz hag an Iliz a zo
 diou. Ha setu eta petra a c'hoarvez
 bepred. Evit skei war an Iliz e
 skoer ive war ar paour kez Breiz.
 Piou eta a lakaat ar wirionez da
 loda he bannou war an dremwel?
 Piou? Ar Bobl hen e-unan. P'ar-
 ruo ar c'houlz da zibab da ganna-
 ded, o Pobl a Vreiz-Izel, digor frank
 da zaoulagad. N'eo ket politikerien
 a vicher, pe ru pe gwenn, a gleo d'id
 eas d'ar gaer-vraz. Nan. Grou eun
 dibab etre tud gant er vro, Breto-
 ned vad, sperejou lemm, sperejou
 diazez, pere na vo ket o zellou troet
 bepred war dreo estranjour d'ar
 Vro.

Petra zo bet graet evit hon Bro.
 Ar vuez enni a zeu bep bloaz, bep
 miz ha bemez da veza disoc'h.
 Ar Vreiz a dech evit klask labour
 en Bro-C'hall. Perag ta na neuz ket
 a labourer Vro-ma? Perag ta na za-
 ver ket enni, evel lec'h all, uz-
 niou, stalioù labour? An ar'han-
 t a ia bepred da Vro ar C'hallaoued
 evit pinvidikaat ar re ma; hag ar
 Vretoned a ro du-hont o foan hag
 o buez evit pourve plijadur d'an
 estren.

Pinvidig Breiz eo ive welloc'h
 gant e p'ra o ar'han-t d'an estran-
 jourien egel 'n em unani en o bro
 evit rei labour d'an dud ezommek
 ha d'ar vicherourien. An ar'han-
 t a ia kuit, hag ar bobl ive, ha Breiz-
 Izel o-lec'h sevel a baoura e kever
 ar broioù all.
 Bea zo koulz koude eur Vreuzier
 p'ehini a gemer interest ar Vro:
 Kevredigez Broaduz Breiz. Mez,
 siaoz! meur a hini a gred ec'homa
 eur Vreuzier politik dre ma zo en-
 n'hi beleien ha noblantz. Daoust hag
 hen koulz koude na n'euz ket enni
 bour'hizien, labourerion ha tud a
 vicher?
 Bea zo c'hoaz breuzier ar Var-
 zed p'ehini a zo, koulz laret, eur
 Vreuzier a c'hestel. An Ebestel-ma
 a vale bro ive, evel an Ebestel koz,
 mez peza a brezegont e'ch o hadsa-
 vedigez ar Vro. Netra ken. Mez
 awalc'h eo.

Sklaved Bro-C'hall ha zodian ar
 Vro-ma a brazel d'eze, dre ma
 zigoront daoulagad ha spere an
 dud.
 Meur a veleg memez, ha koulz la-
 ret, an holl noblantz, a dro oute
 sellou disluz. Perag?
 Piou eta n'efo da gliem pa vezo
 ar bobl gwiziekoc'h, pa vezo gwel-
 laet e spere hanter gollat gant
 breinadur ar C'hallaoued; pa vezo
 deut da garout dreist holl e librente
 ha da sellout gant doujanz librente
 ar re-all?
 Meur a hini, o klemm hirie war
 o stad, na gemeront ehan nemet
 evit aesa gwaska re-all. Ar re-ze
 dele bea da genta anaoudek d'ar
 varzed a spere ledan pere a lavar:
 N'em gatomp, mar gallomp; ha
 mar n'hallomp ket, bevomp bepred
 en peuc'h, pep hini en e c'hiz.

ERWAN BERTHOU.

RÉPONSE à une Conférence d'A. Le Braz

Le 19 novembre 1905, le grand Oracle
 de la faculté de Rennes s'est encore fait
 entendre. Cette fois, ce n'est plus comme
 il y a quatre ans, de timides bas-bleus
 ou d'imprécis Maurice Duhamel qui
 consultent le Phœbus delphique de la
 Bretagne, et en recueillent avidement
 les moelleux enseignements. Le cheur
 se compose des camarades de la section
 rennaise de l'E. B. (hisez: *Émancipation
 Bretonne*) ou Fédération de la Jeunesse
 laïque et républicaine. Tout le monde
 connaît le penchant de M. A. Le Braz
 pour les neophytes de la religiosité bre-
 tonne. Nous l'avons vu aborder jadis
 devant eux les plus graves problèmes
 de notre littérature, sans trop se soucier
 s'ils en possédaient les éléments. Il est
 vrai que par ce temps d'insurrection
 intégrale, c'est un merveilleux résultat
 qu'une érudition acquise en quelques
 heures, comme celle de M. Maurice
 Duhamel!

Donc, devant ces éphémères émancipa-
 teurs, M. A. Le Braz confondra sur la
 "Jeune Bretagne", et nul ne peut s'é-
 tonner du choix de ce titre. L'éminent
 professeur, toujours en quête des *bons
 ouvriers*, qui dégageront peu à peu de
 la Bretagne du Passé, la Bretagne de
 l'avenir, n'a-t-il pas enfin trouvé dans
 son auditoire, les constructeurs de la
 Cité future, "ceux qui feront le salut
 de la Bretagne pour la Bretagne".

« Il n'y a que trop de Bretons dispo-
 sés à faire le salut de la Bretagne pour
 eux-mêmes! » s'écrie-t-il, encore navré
 de la déception profonde que lui cau-
 sèrent, parait-il, certains jeunes hom-
 mes.

« Cet avenir de la Bretagne, dont votre
 jeune phalange se préoccupe à si juste titre,
 s'écrie l'orateur, on a pu croire un instant,
 j'ai cru moi-même, que d'autres jeunes gens,
 vos aînés, se levaient pour s'y atteler d'en-
 thousiasme et d'esprit désintéressé. Nés du
 peuple, pour la plupart, ils avaient résolu
 d'aller au peuple, de se retirer peuplé avec
 lui, parlant sa langue, sa vieille langue an-
 cestrale, la langue de ses pères, de ses
 sentiments, de ses souvenirs, de le conduire,
 comme par la main, avec douceur, avec ten-
 dresse, dans la voie des destins nouveaux.
 Pour mieux s'en faire suivre, ils appellèrent
 la poésie à leur secours: en Bretagne sur-
 tout, la lyre est une habitude de élites.
 Mais partis pour de si nobles desseins, voi-
 ci que nous les vîmes tout-à-coup rebrousser
 chemin vers les ruines du passé. Jeunes
 camarades, personne plus que moi ne sent
 et ne vénère la beauté des ruines; mais une
 ruine restaurée est une laideur et un contre-
 sens: on ne reconstruit pas le passé. Déplori-
 ons l'erreur des jeunes hommes dont je
 viens de vous conter l'histoire, et ne les imi-
 tez pas. Au fond, le désintéressement de la
 plupart d'entre eux n'était, je crois bien, que
 de surface. Leur succès personnel et celui
 de leur poèmes leur importait, j'en ai peur,
 plus que le sort du peuple pour qui ils chan-
 taient. En tous cas, c'est une singulière fa-
 çon de ramener une race que la vouloir
 replonger plus profondément aux eaux du
 Léthé millénaire d'où elle vient à peine d'é-
 merger.

Qui n'a reconnu dans ces "jeunes
 hommes" le groupe de plus en plus im-
 portant chaque jour, dont la seule
 idée trouble les rêves dorés des bons
 universitaires, dont ils se sont refusés
 à être les valets? Je ne crois pas que les
 Barbes de Bretagne tiennent rigueur à
 M. A. Le Braz des malveillantes insi-
 nuations qu'il s'efforce de faire pénétrer
 sur leur compte, dans l'esprit de nos
 compatriotes. Nous sommes au-dessus
 de ces petites perfidies, y étant habitués!
 Il ne viendra d'ailleurs à l'esprit de per-
 sonne de croire que notre littérature,
 nous ait enrichis. Ce serait bien plutôt

le contraire qui serait vrai! Quant au
 succès de nos poèmes, de notre prose
 ou de nos journaux, si Dieu l'a béni
 comme nous le croyons, tant mieux,
 car il importait au sort du peuple pour
 qui nous chantons. Quels sont ceux
 d'entre nous qui se sont fait un tremplin
 de l'idée bretonne pour arriver aux hon-
 neurs et aux dignités? Qui ont cité leurs
 noms? Ce ne sera pas facile! Mais nous,
 à combien de nos contemporains pour-
 rions-nous adresser le reproche d'avoir,
 selon l'énergique expression du Palmis-
 tiste, forgé sur le dos du Pays? Et n'en
 est-il pas qui ont poussé le mépris de
 leur incontestable talent, jusqu'à en-
 graisser des larmes de l'église, les se-
 mençes de leur propre avenir?

Il est profitable de gémir et de se croi-
 ser les bras! Il y a de la grâce à pleurer
 sur la tombe où les Frères et Amis
 voudraient ensevelir la personnalité
 gignante de la Bretagne, qui pense, agit,
 et ne se soucie pas si cela plait ou déplaît,
 si elle n'est point une vivante contra-
 diction avec l'assertion de M. A. Le Braz,
 la proclamant la Terre du Passé, immo-
 bilisée aux rives des âges!

Or, d'autres, ces jeunes hommes qui
 ont si fort déçu l'éminent professeur,
 ont pensé, avec quelque raison, que la
 vieille Patrie était prête pour un sort
 meilleur. Ils ont cru, contre l'opinion
 de M. A. Le Braz, que nulle part, la ré-
 volution ne se fait avec plus de sagesse
 lenteur, et que ce fut du Passé coexisté
 avec le Présent, est le plus sûr garant
 d'un avenir équitablement réparti pour
 tous. Mais pour déterminer ainsi cette
 évolution, il n'est nullement besoin,
 comme le pense l'orateur, des influences
 du dehors. Est-ce en oubliant le breton,
 en le réservant à une élite de savants,
 telle une momie de musée philologique,
 que la Nation bretonne atteindra à plus
 de justice et à plus de bonheur? Pour-
 quoi la pensée latine, la manière de
 faire latine, la langue latine, serviraient-
 elles de "critérium" à des Celtes?

Voyant les Barbes appuyés sur leur
 Tradition racique, aller joyeusement
 vers l'avenir, s'occuper de questions
 économiques, sociales, littéraires, sans
 prendre à Rennes le mot d'ordre, on
 s'émut en haut lieu! Songez donc! ils
 avaient l'audace de composer des chants
 nouveaux, de jouer de nouveaux dra-
 mes, alors que le théâtre breton avait
 été solennellement enterré par l'héro-
 phante Gaston Paris, assis de Camille
 Anatole! Bien mieux, ils avaient du
 succès! Puisant dans leur propre poche
 les langoureux journaux et revues aussi
 bien à Lorient qu'à Carhaix et Morlaix...
 Bien vite, ces trouble-fêtes furent pro-
 mis à l'impopulaire dignité de "tenants
 du Passé", d'alliés de la noblesse et du
 clergé. De coups semblables on ne se
 relève pas! Eh bien! nous sommes tou-
 jours vivants et chantants!

La manie du Passé ne nous gêne
 guère, et nous ne le regrettons pas!
 Nous laissons à nos aînés de l'Associa-
 tion bretonne le souci des hachés de
 pierre et des pots cassés. Sommes-nous
 les tenants des gentilshommes, nous, les
 barbes, issus du peuple, qui avons con-
 densé en nos courtes toute la désaffec-
 tion de ce Peuple, pour certaine noblesse mi-
 française de Bretagne? Certes, notre esprit
 de justice nous a toujours rendus heu-
 reux de rencontrer dans ses rangs, de
 vrais Bretons et de les accueillir, tout
 comme nous accueillions les institu-
 teurs chers à M. Le Braz, s'ils venaient
 loyalement à nous! Mais de là à restau-
 rer un passé aboli, il y a tout un monde.
 L'effusion nous voulu, que ces Bas-
 Bretons, que l'on veut être hypnotisés
 par le rêve de la vie ancienne (certains
 clichés sont nécessaires) et dont la dé-
 putation est en général républicaine
 nous eussent reniés! Nous ne pouvons

donc pas être les adorateurs de la no-
 blesse, et malgré l'assertion de M. A.
 Le Braz, les paysans Bas-Bretons dé-
 tiennent autant sinon plus grande par-
 tie du sol, que les gentilshommes. « La
 terre est entre les mains des vms, dit-il,
 l'esprit du peuple est entre les mains
 des autres! »

Les autres, ce sont les Prêtres! Point
 n'est besoin d'insister sur l'esprit froi-
 deur du Cornouaillais ou du Trégorrois
 vis-à-vis du clergé. Nous, les intellec-
 tuels de la race, nous ne sommes pas
 des froideurs, mais des indépendants
 et chacun sait que ce n'est pas dans les
 presbytères que nous prenons notre
 mot d'ordre. Toute la race bretonne pro-
 teste contre cette singulière affirmation
 qui fait d'elle l'esclave du clergé, alors
 qu'elle le regarde surtout comme un
 intermédiaire entre Elle et Dieu.

C'est une injure gratuite à ses com-
 patriotes, qu'a proférée M. Le Braz. Ils
 lui pardonneront en considération de ce
 qu'il a fait autrefois pour la gloire de la
 Bretagne, comme les barbes ne lui en
 voudront pas de les avoir dépeints
 comme des intéressés et des tenants
 du Passé!

Au surplus, les vrais intéressés on
 les connaît!... Les tenants du Passé,
 ne sont-ils pas ceux-là qui veulent faire
 de la Bretagne un objet archéologique,
 ceux qui pleurent sur de prétendus
 ruines, pour complaire aux soi-disants
 émancipateurs, c'est-à-dire aux enne-
 mis de la tradition populaire?

LÉON LE BERRE (ABALOR).

L'ÉLECTION du Président de la République

M. FALLIÈRES est élu

Le Congrès National des deux Cham-
 bres le 649 convoqué le mercredi 17
 janvier à l'effet d'élire le président de
 la République. Le président du Sénat,
 président de droit de l'Assemblée Na-
 tionale, a réglé et dirigé le fonctionne-
 ment de celle-ci.

Il a convoqué par lettres individuelles
 les membres des deux Chambres appe-
 lés à former le Congrès.

L'ouverture de la séance était fixée à
 une heure de l'après-midi.
 Mardi les Républicains de gauche du
 Sénat et de la Chambre avaient
 convoqué tous les Républicains, à quel-
 que nuance qu'ils appartenissent, à une
 assemblée préliminaire pour désigner
 le candidat dit des Républicains.

M. Fallières fut désigné par 419 voix
 sur 649 votants. Mais le total des séna-
 teurs et députés étant de 881, il restait
 462 voix qui pouvaient balancer M.
 Fallières, et faire passer le candidat du
 Centre, qui était M. Doumer, président
 de la Chambre des Députés.

Il n'en a pas été ainsi mercredi. Dans
 une édition spéciale que *Ar Bobl* a fait
 distribuer à Carhaix mercredi à 6 heu-
 res, nos lecteurs de la région ont pu
 voir que M. Fallières avait obtenu 449
 voix, M. Doumer 371, et divers 29.

M. Fallières a donc été proclamé
 Président de la République, avec une
 majorité effective de 10 voix.

Nous aurions souhaité voir passer
 M. Doumer. Lui au moins est un
 homme, dans la plus forte acception du
 mot, et un bon citoyen.

Mais au fond, il importe peu qui sera
 Président ou qui ne sera pas Président.
 Cette fonction est une fonction d'effai-
 cement. Un mannequin ferait tout aussi
 bien l'affaire.

Pour finir, une petite anecdote sur
 notre nouveau chef d'Etat.

Alors que les contemporains notoires
 ont tous un surnom, il eut été bien ex-
 traordinaire que la malignité publique
 épargnât le président. M. Fallières est
 désigné depuis quelques jours ainsi:
 Un Loubet sans bretelles. Pourquoi?
 M. Loubet, sans être d'une élégance
 souveraine, avait fort bonne tenue. Il
 avait un petit air propre, qui était d'un
 bourgeois soigné. M. Fallières a plus
 de laisser aller, et il n'attache pas aux
 détails de toilette grande importance.
 Puisqu'il est élu, le protocole aura
 quelque peu à souffrir. Ce qui n'ajoute
 pas à sa bonne tenue, c'est qu'il est
 quelque peu massif. M. Loubet avait,
 en dépit de toutes les fatigues, une al-
 ture guillerote, et le sourire aidant,
 il plaisait beaucoup. M. Fallières, lui,
 semble toujours effondré. Il représen-
 tait fort bien le Bloc.

Ajoutons que M. Fallières est le cou-
 sin de Mgneur Fallières, évêque de
 Saint-Brieuc et Tréguier, et qu'il est du
 Midi.

Echos et Nouvelles

Le Séparatisme catalan

Il existe actuellement en Espagne,
 entre la Castille, province régnante et
 gouvernante, et la Catalogne, pro-
 vince du Nord-Est, un conflit aigu,
 auprès duquel tout Séparatisme bre-
 ton à nous ne saurait être qu'un jeu
 d'enfants, malgré les efforts colossaux
 que déploient les adversaires des Ré-
 gionalistes pour nous traiter ainsi.

En Catalogne, on ne se cache pas
 pour s'affirmer séparatiste, et les sépa-
 ratistes sont aussi les républicains. Les
 Catalans se plaignent

- 1) de payer trop d'impôts.
- 2) d'être tenus à l'écart du pouvoir.
- 3) d'être envahis par des Fonction-
 naires étrangers à leur pays.

Tout justifie comme les Bretons (comme
 par hasard.)
 Loin d'essayer de satisfaire quelques-
 unes des aspirations catalanes, le gou-
 vernement multiplie les mesures cen-
 tralisatrices. C'est ainsi qu'il vient
 d'interdire l'enseignement du caté-
 chisme en langue catalane et de sup-
 primer les maigres libertés que possé-
 daient encore les municipalités.

Il en est résulté une juste irritation
 des populations, d'autant que le dia-
 lecte catalan est une langue à part, que
 l'Espagnol n'a pas supplanté. Aux der-
 nières élections des députés simple-
 ment catalanistes ont passé à une
 grande majorité.

C'est là où il faut que la Bretagne
 aboulesse: à jeter au rancart les Cryp-
 togammes, autrement dit les Champi-
 gnons politiques qui poussent dans
 tous les coins de notre pays et à avoir
 des députés régionalistes bretons.

« Ça viendra en temps et lieu. Les
 Bretons, de par nature, ne veulent se
 mouvoir qu'après tous les autres. Mais
 il était bon de leur parler de l'exemple
 de la Catalogne.

« La Charrue »

Ce n'est pas de vos charrues que je
 veux vous entretenir, braves cultiva-
 teurs morbihannais, mais d'une feuille
 qui s'est fondée à Pontivy pour sou-
 tenir la candidature d'un nommé Brand-
 Cocary contre M. de Boissieu, député
 de la 2^e de Pontivy.

Ce journal, qui se prétend républi-
 cain et qui plus est, bicolor, est orné
 d'un superbe frontispice. Dans le loin-
 tain, une église sur un beau soliel éclairé;
 plus près, une vache; une femme et
 un enfant; trois bourgeois; un paysan
 embrassant sa promise; un autre pay-
 san se tripotant les mains; un der-

rière qui l'idée de sa condamnation
 lui revient, mais le souvenir de Pol et
 de Matheline sèche les larmes dans ses
 yeux brûlants.

— C'est pour ceux-là dit-il, que j'ai
 oublié Dieu et ma mère. Je sens encore
 à mon front le talon de mon ami, et
 jusque dans le fond de mon cœur le
 choc des pierres que me jetait ma fian-
 cée!

— Chéri, murmura Josserrande, plus
 chéri que jamais, je ne sais rien, ra-
 conte-moi tout.

Maria Ker fit comme sa mère vou-
 lait. Quand il eut achevé, Josserrande
 le baisa, prit son bâton et s'achemina
 vers le couvent de Ruiz, pour deman-
 der, selon sa coutume, aide et conseil
 à Gildas le Sage.

En chemin, les hommes, les femmes
 et les enfants la regardaient curieuse-
 ment, car on savait déjà qu'elle était
 la mère d'un loup. Derrière la haie
 même qui fermait le verger de l'ab-
 baye, Matheline et Pol s'étaient cachés
 pour la voir passer.

Josserrande entendit Pol qui disait:
 — Viendras-tu, ce soir, voir le garou
 tourner?

— Certes je n'y manquerai point, ré-
 partit Matheline.

Et la pointe de son rire entra dans le
 cœur de Josserrande comme une épine
 empoisonnée.

Le grand abbé l'attendait, entouré de
 gros livres et de manuscrits poudreux.
 Quand elle voulut lui expliquer le cas
 de son filiot, il l'arrêta et dit:

(A suivre)

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 7

LA TOUR DU LOUP

LÉGENDE DE LA NUIT DE NOËL.

S'il fait un beau froid, on entend
 longtemps encore, du parvis déjà dé-
 sert, le bruit des sabots claquant sur
 la gelée; s'il fait mouillé, le clapement
 s'étouffe vite, et au bout de quelques
 minutes, c'est à peine si l'on suit en-
 core un « au revoir », un lambeau de
 Noël chanté à tue-tête, ou l'écho d'une
 brave plaisanterie au tour de l'église
 que le bodeau est en train de reformer.
 Au milieu de toute cette bonne hu-
 meur Josserrande seule s'en revenait
 bien triste, parce que, la messe durant
 elle avait en vain attendu son filiot.
 Elle marchait à cinquante pas der-
 rière la calvaade des moines de Ruiz
 et n'osait s'approcher du grand abbé
 Gildas, de peur d'être obligé d'accuser
 son fils chéri.

A sa droite allait Matheline du Coat-
 Dor; à sa gauche, Bihan, tous les deux
 bien empressés à la soutenir et à la
 consoler aussi, car, dans leur idée,
 à l'heure qu'il était Maria Ker, au fond
 de son laboratoire, devait avoir le
 trésor qui ne se peut compter, et il fallait
 avoir la mère pour bien tenir le filis.

Aussi c'étaient des promesses et des
 caresses, en veux-tu, en voilà.

— Ma marraine, je serai près de vous
 toujours, disait Matheline, à soutenir

et régayer votre vieil âge, car votre filis
 est mon cœur.

Pol Bihan reprenait:
 — Je ne prendrai point femme, pour
 rester toujours avec mon ami Maria
 Ker, que je chéris plus que moi-même.
 Et ne vous inquiétez de rien; s'il est
 faible, je suis fort; pour deux je tra-
 vaillorai.

Dire que dame Josserrande prêtait
 beaucoup d'attention à ces paroles
 dit mensonge, car elle n'avait dans
 l'âme que son filis et se disait:

— Voici la première fois qu'il me dé-
 sobéit et me trompe. Le démon d'ava-
 rice est entré en lui. Qu'a-t-il donc tant
 besoin d'or, mon Dieu! Toutes les ri-
 chesses de l'univers peuvent-elles
 payer une seule des larmes que l'ingra-
 titude d'un filis bien-aimé arrache aux
 yeux de sa mère!

Tout à coup, elle s'arrêta de penser,
 parce que ses oreilles écoutaient un
 son de trompe retentissant dans la
 nuit.

— C'est le cor du couvent, dit Mathe-
 line.

— Et il sonne au loup? ajouta Pol.

— Que peut faire le loup, demanda
 Josserrande, à une troupe bien montée
 comme la cavalerie de Gildas le Sage?
 Et, d'ailleurs, le saint abbé, avec une
 seule parole, ne pourrait-il pas mettre
 en fuite cent loups?

On était arrivé à la lande de Carnac,
 où sont les deux mille sept cent vingt-
 neuf pierres plantées, et les moines
 avaient déjà dépassé la place ronde où
 rien ne croit, ni herbe, ni bruyère, et
 qui ressemble à une bassine enorme,

une bassine pour cuire la bouillie d'a-
 voine, ou bien encore à un manège
 pour exercer les chevaux.

teudin (1); qu'il a écrit au Ministère de la Guerre pour demander que, dispensé art. 23, je sois réappellé sous les drapeaux (mais le pauvre homme en sera quitte pour ses timbres et sa fleche), enfin qu'il a été l'instigateur d'un tas de petites méchancetés dont nous aurons occasion de recuser dans les détails. Teneo lupum auribus. (c'est du latin.)

Port de mon droit et de l'approbation de l'opinion publique tout entière, j'ai reçu, avec une parfaite quiétude, le papier bleu de « citoyen Louis Lefranc, sans profession », à comparaitre le mardi 23 janvier devant le tribunal correctionnel de Quimper, pour injures et diffamation. Je me permettrai de faire remarquer que M. Lefranc, qui n'a que 54 ans, pourrait encore travailler et exercer une profession. Aurait-il un poil dans la main ?

Il m'accuse, entre autres choses, d'avoir fait précéder son nom de Lefranc de F. (Franc-Maçon, ou si vous aimez mieux Frère Trois-Points.)

« Attendu, dit la citation, que le requérant n'est pas Franc-Maçon ! »

Ah vous nous la baillez belle ! Jusqu'à présent tout le monde pensait que que membre de la Ligue des Droits de l'Homme, franc-maçon, s'ichard, et ou-fonceur de portes ouvertes, tout cela c'était kif-kif. Je suis heureux d'apprendre le contraire. Lefranc n'entend pas être franc-maçon : je pense qu'à l'appui de son dire il fournira au tribunal de Quimper, mardi, par l'intermédiaire de M. Delaporte, un certificat délivré par le Maître du G. O. de France, attestant qu'il n'a jamais fréquenté les loges. Jusqu'alors, étant donnée l'attitude du citoyen Lefranc à Carhaix, la petite pitouille F. n'est pas mal placée du tout devant son nom. Il lui conviendrait plutôt, s'il avait seulement le courage de professer ouvertement ses opinions anticlericales et fanatiques, d'être fier de se voir mettre au rang de ceux qui nous gouvernent sous le couvert de la Maçonnerie internationale ! Mais un F. Maçon n'est généralement pas Franc, et c'est pourquoi Le Franc n'entend pas être Maçon.

Pour ces motifs et une foule d'autres qui ne tiennent pas debout, Lefranc ne réclame la modique somme de 10.000 francs !

Sans doute veut-il me faire chanter, car il me semble bien que l'art. 33 de la loi du 20 juillet 1881 sur la Presse est formel : « L'injure sera punie... etc., lorsqu'elle n'aura pas été précédée de provocation. »

Et ici, c'est bien le cas, et c'est à moi-même ma réponse. Mais le citoyen Lefranc veut passer pour un homme prévoyant. Il veut assurer le pain de ses vieux jours, ou mieux, avec les 10.000 francs qu'il me demande, faire agir de grosses Légumes pour obtenir une place de sous-préfet, sa suprême ambition, dans la Manche, son pays natal. On verra bien, mais sans être prophète, je lui prédic un échec de ce côté. Lefranc restera « sans profession. »

Lorsqu'on est réduit à considérer comme injure l'épithète de franc-maçon, à renier ses frères d'opinion pour les besoins de la cause, on ne mérite pas la faveur d'une sous-préfecture.

Rigide citoyen Le Franc, vous nous resterez donc à Carhaix, à moins que, par un bon mouvement, peut-être le seul de votre existence, vous ne préfériez débarrasser cette cité de votre encombrante personnalité. On mobiliserait tout pour vous conduire solennellement à la gare ; la musique, les pompiers, le cercle, le patronage, les cloches de Saint-Trémeur, et le reste !

F. J.

— On perche le bout de l'oreille. — M. de Jaëger m'a adressé le 16 courant une lettre où « comme Président de la Section de Carhaix de la Ligue des Droits de l'Homme », il me demande de faire connaître que M. Lefranc n'est plus Président de cette section depuis mai 1904.

Cependant j'ai bien là sous les yeux une lettre que m'écrivit M. Lefranc le 23 janvier 1905, et qui parut dans Ar Bobl du 28, au sujet des démissions du couvreur Le Razer avec cette Ligue. Cette lettre, notez-le bien, est estampillée de cachet de la Ligue des Droits de l'Homme et des Citoyens, section de Carhaix, et est signée : Le Président de la Section : L. Lefranc.

Ceci se passait en fin janvier 1905 ; nous sommes loin de mai 1904, n'est-ce pas ? « Depuis lors M. Lefranc a cessé ses rapports avec le cercle et la section », ajoute M. de Jaëger. C'est inexact, puisqu'en janvier 1905 il faisait acte de président, et qu'en janvier 1906, il accompagnait M. Jouy au Cercle.

Donc, trois hypothèses :

1. Ou M. de Jaëger n'est qu'un prétexte, et M. Lefranc dirige la Ligue en sous-main ;

2. Ou M. Lefranc a commis un abus lorsqu'il s'est dit président de la section de Carhaix huit mois après sa mise à pied ;

3. Ou la section Carhaisienne de la Ligue en question est une parfaite oligarchie.

La parole est à M. de Jaëger.

— Loto. — Le tirage des lots de la loterie de bienfaisance a eu lieu jeudi 18 à la mairie, à 11 h. 1/2.

— Brevetés à Labourer-Louar. — Ar re ra loden dez Brevetés Labourer-Louar ar o'hanton a zo en em vodet disul en ti-kear, dindan brozidans an Aotrou Doktor Lancien.

An Ao. Lancien an neuz lavaret pe noz ar c'honkouer loned lard na vije kot bet arok m'iz Ebrel.

Eur gouest a zo votet neuz de a-houenn digant ar gouarnamant an asuranz da gaout bot bla rikuz eur pez a vil lur subvansion, evid ma vije gallet merka dat ar c'honkouer en miz Mourz.

An Ao. Lancien a c'houlennet digant breurleuz labour douar ar c'hanton.

(1) Ceci expliquerait pourquoi l'ex-président de la Ligue des Droits de l'Homme de Carhaix ne m'a pas été à comparaitre à Châteaulin.

toniou tro var dro voti eur gouest henved dez hema.

An Ao. Ar Goff, louzaouer, a lavar neuz e vije mad d'al labourerien krouet euz eur « Mutuelle-Betal. » Ar seanz a zo savet var dro peder heur.

— Elections législatives. — On annonce sous réserves, la candidature aux prochaines élections législatives de M. Fégon, maire et conseiller général d'Huelgoat, contre M. Dubuisson.

PLONEVEZ-AR-FAOU

Historiou Allanik. — A quel titre Lanik a-t-il été nommé officier d'académie ? Comment expliquer sa nomination de maître d'école à Plonevez ? On ignore combien d'autres en effet possèdent plus de diplômes académiques que lui et ne touchent pas tant d'amoliments !

A quel titre est-il secrétaire de mairie ? N'y aurait-il personne dans cette commune à pouvoir faire ce travail ? Ce serait mal penser et nous sommes persuadés que beaucoup d'autres au contraire sont plus aptes que lui et n'ont pas l'avantage de cumuler autant de fonctions grassement retribuées ; ce poste serait une belle situation pour un père de famille, qui se mettrait obligamment à la disposition des contribuables et n'aurait pas l'insolence du père Lanik.

Lui-même y trouverait son compte, car malgré ses hautes capacités (je crois avoir déjà dit qu'il a chauffé les bancs pendant 3 ans) il lui est impossible de remplir à la fois ses devoirs de maître et de secrétaire, aussi l'a-t-on vu les premiers jours de l'année présenter les registres de l'état civil à domicile, avec prière de signer des actes ; ceci n'est encore rien mais ce que nous ne pouvons admettre c'est la désobéissance avec laquelle il tient ces registres.

Samodi nous parlerons de Lanik invitant le public à passer à son cabinet d'afaires ; Lanik faisant les sous-seings privés et parlages !

P.-S. — Le journal Ar Bobl a eu satisfaction. Le mardi 9 janvier les cabinets ont été vidés et le lundi 8, deux entomiers et deux terrassiers mettaient la cour de l'école en état. Que la commission d'hygiène vienne tout de même, elle aura de quoi faire.

SPYEY

Histor fentus diar benn eum dehorasion. — Sed ama petra skriv d'emp eul lenner d'emp dez parrez Spyeit ?

Aotrou,

En ho journal disadorn, c'houi a gont eun drol a histor divar benn dehorasion « lann Pont ar Stang. »

N'ouzon ket pelec'h eo bet ho kelaouachier o klask e gelaou, mez n'euz ket eur poz gwirione er c'helou-ze, ha setu ama penoz « lann Pont ar Stang », pe mar kavet gwel, an Deniel, dez Spyeit, a zo eun den kez ha oar na lenn na skriva, ne oar nemed kamma e lin ! Bet eo dekoret gant an Aotrou Anthoine, mañr Koraez, e-pad eured merel' Ar Gouez, ha n'eo ket e-pad vizit ar skolioù. Ama n'euz bet vizit skolioù a-bed !

Lavaret a rive ho skrivagner penoz an Ao. Rivoal, adjont-mañr, a oa prezant eno. N'eo ket gwir ez, Rivoal n'a ket d'al leinoure pad na ne ve ket pedet da vond. An de-se e oa barz Gouzin. Hag evid echiu, lezet ac'hanon da lavaret d'eo'h penoz omp bet ken souezet o weled dekori lann Pont ar Stang dez merit al labour-douar, evel m'omp bet o weled Anthoine o staga ar ruban d'ezan. Piou nije gloet staga ar ruban, mar n'eo ket mañr Spyeit e-hunan an hini eo, an Aotrou Olivet ?

SANT-HERNIN

Den dianket. — Laouic Ar Berre, dez Koal-Garin, Spyeit, a oa diskenet disal da noz en gar Sant-Hernin. Touellet gant an donvalijen, marvat e gollaz e hent, pe e kouezaz ebarz ar c'hanal, rag abaoe n'eo ket bet gwel. E dok a zo bet kavet kichen pont Sant-Trifon.

LOKARN

Névrologie. — Nous apprenons le décès de M. de Quélen, entroposeur des tabacs à Dunkerque, qui sera inhumé à Locarn.

POULLAOUEN

Maro nechus. — Lez-varn ar C'hastellin a zo en em zouget en Kerbaol, Poullaouen, e-lec'h ma oa kavet krouget euz penn he gvele ar vreg Guillet, menajerez, intanvez Meur, evel eo bet kontet gant Ar Bobl en o gouez.

Greg Guillet, a oa gwelot var he c'horf merkou broduadur. Ar gazo a oa penoz ne c'hikane aliez asamblez gant he gwaz, hag e vijent o daou o tispud dalc'h mad. Hag ar vrud a zo euz neuz e c'halle ar vreg-se boza bet krouget gant unan-all. Al lez-varn a zalc'h da gas an ankôl arak.

BERRIEN

Lez-mefat de l'atcol. — Le nommé Morvan, demourant à Trosquilley, en Berrien, a été trouvé mort par les gendarmes de Huelgoat, à Ménez-Mollet, d'armes de Berrien et la gare. On pense qu'il a succombé à une congestion. Une bouteille d'eau-de-vie a été trouvée dans sa poche, ce qui fait penser que l'alcoolisme n'est pas étranger à cette mort inopinée.

KASTELLNEVEZ-AR-FAOU

Eured. — Dilun, 350 a dud a oa en lein eured an Ao. Yves Guhennece gant an dimezel Hortense Ar Roue. Al lein a oa dindan ar c'hôhi.

Meur a viz zo na oa bet dimezi a-bed en kear. Dre-ze an dud iaouank o dez komeret o fljadur, ha danset ar bal beteg divozad an noz.

SANT-GOAZEK

Gwall zarvoud marret. — Eur gwall zarvoud skrijus a zo deut c'hoaz da c'hilc'harl Sant-Gozegiz.

Dimez'her, Horve Nedelek, 60 vloaz, dez Korvez, Kastellnevez, mogleulier ebarz mengleuz an Ao. Dufretay, er Montagn, a zo kouezet d'oc'h 14 mètr ebarz fonz ar punz, hag an neuz torret gwalon e goin. Marvet eo prest gouez.

PAUL

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Directeur Dans votre compte-rendu de la réunion générale du syndicat de notre région, vous dites que M. Kervern a annoncé que le syn-

dicat a fait un chiffre d'affaires de 20.000 fr. Il faut avouer que c'est superbe ; mais il est une chose de laquelle l'ordonne a négligé de causer : la situation financière du nouveau syndicat. Cette situation n'a encore jamais été communiquée aux intéressés ?

Quelle est-elle ? Ya-t-il réserve ? Y a-t-il déficit ? Et s'il y a un déficit comment certains le prétendent quel argent a comblé le vide et sauvé le syndicat. Nous serions heureux qu'il nous soit répondu à ces questions.

Pistaters syntiques

— Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

— Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

belle idée régionaliste qu'il ne lui restait plus qu'à faire aboutir.

Le Congrès sardinier s'est terminé, dimanche soir, par un banquet des Fédérations.

DOUARNENEZ

Ar sardrin Spagn. — Eur vag dez enez Groac'h a oa deut an deiz all da Zouarnenez gant eur gargard sardrin Spagn, evid gwerza d'ar vareerien. Mez ar besketariere breton o dez harzet diskenn ar sardrin ostranjour ze var ar c'haë, hag ar vag a zo bet red d'ez mond kuit var e c'haë.

Mad o dez great ar besketariere. N'eo ket d'ar mare-ma ma 'z eo ken rouez ar sardrin var hon aouj ha ma zo kemend a zinez e familou an dud a vor, eo d'omp ret digor d'ar sardrin a zeu dez ar Spagn.

KORAY

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai ; 26 juin ; 26 août ; 14 septembre ; 23 octobre ; 25 novembre ; 2^e mardi de décembre.

Les foires. — Les foires de Coray ne figurent pas dans la plupart des Almanachs. Voici les dates de ces foires : 2 janvier ; 3 et 25 février ; 26 mars ; 28 avril ; 19 mai

IMPRIMERIE Le Goaziou-Jaffrennou CARHAIX (Finistère)

Impressions en tous genres en noir et couleur. Imprimés pour Matrices et Officiers Ministériels.

ENTRÉES DE LETTRES, ENVELOPPES, ÉTIQUETTES, CARTES À SOUCHE, CARTES DE VISITE, etc.

Lizorou-Eureud ha Lizorou De-ha-Bla eved an dud deat ar Meaz. — Prizioù izel; labour great brao ha founus. — Bandennou var ar mare'had.

Lettres de Faire-Part moderne style et Lettres grand douli

ENTREPRISE DE BATIMENTS et de Menuiserie

LOUIS BANIEL ENTREPRENEUR Rue du Pavé, CARHAIX Prizioù izel. — Labour vad

AU PETIT BÉNÉFICE PERROT

Place de la Mairie, CARHAIX Faïences, Porcelaines, Verroteries de Bohême et Venise; Louage de Vaisselle à prix réduits; Poterie, spécialité de Lampes.

CAFÉ. — CHICORÉE Pâtes Alimentaires avec Primes HUILES et SAVONS.

Grand Hotel de la Tour d'Auvergne CARHAIX J. ADAM, Propriétaire Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France.

VARICES Pour avoir un bas souple, solide, bon marché, vous allant bien, écrivez à M. CUMUNAL, 210 rue de Valenciennes, Paris.

Le Meilleur FIL, LIN extra 60 mètres Garantis GRAND TEINT L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER Le réclamer dans toutes les bonnes merceries

Demandez "UN KINA SI-YVES" Bien se méfier des contrefaçteurs Un bon conseil! Prendre avant les repas un verre de "Kina Si-Yves".

EXPERTISES pour Partages et Renables ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS ET SUR LA VIE

François HERVÉ Propriétaire-Cultivateur LA CHAPELLE-NEUVE par Plougonver (Côtes-du-Nord)

Coupon spécial délivré par "Ar Bobl" DONNANT DROIT A UN Splendide Agrandissement FINI AU CRAYON pour 5 francs (Valeur 15 francs).

Adresser les photographies à M. Maurice Nicolas, artiste-dessinateur, Notre-Dame, à Morlaix.

KOMPAGNUNEZ ASURANSOU "AN HEOL" (Le Soleil) TAN-GWALL, BUEZ, DARVOUDOU

Religieuse donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Reire: M^{me} Burot, Chantenay (Loire-Inf^{re}).

ERWAN HERNOT Kizeller Kalvariou KROAZIOU HA MEIN-BEZ War ar Men-Benez Ha war ar Marbr; Del Medalennet SEIZ GWECHE WARMUGENT; Ru LANNDRÉGER LANNHUON

Le Champagne "LA MOUETTE" Ch. VOGÈLE Propriétaire MAREUIL-SUR-AY (Champagne) Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa finesse et sa qualité.

GRAND CHOIX D'ARMES COUTELLERIE Nouvelles MACHINES à COUDRE AMERICAINES DÉPOSITAIRE DES MARQUES HOWE GRITZNER GARANTIE SÉRIEUSE

MARIE AINÉ Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame MORLAIX (Finistère)

Bretoned! Pa tefet da Roazon, diskenmet da eva eur bannach ha da zibri eun lam boued en hostaleri Prosper ROBERT CAFÉ BRETON

DEMANDEZ PARTOUT Le Quinquina St-Denis

DENIS AUFFRET FABRICANT Vins, Spiritueux et Cidres en Gros à PLEYBEN (FINISTÈRE)

BREIZAD? Pa 'zi da BARIZ: PELECH E TISKENNI? en ti eur Breizad all! Ma kerez dibri mañ, hag ar gwella mare'had deuz tout Pariz, kerz da Restaurant Frederik GODEN

VINS « La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du Vin Vieux. » Ainsi parait Babelais. Une table sans Bon Vin est un Poyer sans Feu.

Construction Agricole de Landerneau E. BELBÉOCH Ingénieur-Constructeur BRABANTS Herses Canadiennes et à Hérisson EXTIRPATEURS A DENTS FIXES ET A DENTS FLEXIBLES

ATELIERS D'ART BRETON ELY-MONBET, propriétaire PONT-AVEN (Carnouailles) MEUBLES BRETONS en tous genres Machines à Tricoter De tous Systèmes APPRENTISSAGE GRATUIT

Henri BAVARD DENTISTE 2, Place Thiers, à MORLAIX Visible tous les jours non fêtés de 9 à 5 heures. Le Lundi à Lannion. Faïenceries Artistiques LEMOINE-DÉBORDÈS SUCCESSEUR 24, Rue du Parc QUIMPER

Albert HEURTAULT ENTREPRENEUR de PLOMBERIE et COUVERTURES Electricité dans toutes ses applications en général Appareil élévateur d'eau pour puits profonds jusqu'à 100 mètres et plus.



KAVET EO BET ar gwella moien, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had mata, evid para d'ar Paz, Anouedadur, Klenvejou ar Skevent, Pistigou, Berr-Alan

SIROP CELTIQUE pelhini a zousa en eur ober eun devez d'ar gwasa krogajou paz. Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat d'unan euz ho tud, kemerit kalon!

SIROP CELTIQUE Henez a barco zur ar c'hanvour. Ar Vuredad: 1 Skoed En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)

Magasin d'habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants AU PHARE - MORLAIX MAISON DE CONFIANCE Vendant à prix fixe et le meilleur marché

GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'HIVER Vêtements Complètes Pardessus Pélerines Vestons Pantalons

Supériorité des Eaux-de-Vie Ancienne Maison E. ESSEUL, fils du PENHOAT et BERNARD PAIMBŒUF (Loire-Inférieure) Cette Maison se recommande à la confiance, par les nombreuses récompenses obtenues dans les Concours où elle a exposé les Eaux-de-vie supérieures, type Cognac de sa distillation spéciale.

GRAND HOTEL DE BRETAGNE le plus rapproché de la gare 10, rue Victor Massé - LORIENT TENU PAR M^{me} LE CONTE-BOZELLE

Comptoir Agricole de Bretagne Ch. MARÉCHAL O. M. A. Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture

Moteurs JAPY Béreuses LANZ Charrues RUD-SACK Herses et Extirpateurs PUZENAT et, etc.

LA BRETAGNE AGRICOLE JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE Organe des intérêts agricoles de la Bretagne Abonnements: 2 fr. par an

L'ivrognerie n'existe plus Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis. Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la saumure sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Pianos -- Musique -- Instruments A. DAVID 16, rue du Parc, QUIMPER GRAND CHOIX D'INSTRUMENTS DE TOUTES SORTES Pianos de tous facteurs

Fonderie et Ateliers BOULLÉ Boulevard National, SAINT-BRIEUC VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc^{rs} Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes Modèle 1905, h. s. s. d. s.